



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'enseignement Supérieur

et de la Recherche Scientifique

Université Echahid Hama Lakhdar – El Oued

Département de la langue étrangère



1^{er} A. Français

**MODULE: LINGUISTIQUE (2)
SEMESTRE**

Prof : Taha FERHAT

Année Universitaire: 2021/2022

dormir	se hâter	malpropre
faire dodo	dépêcher	dégueulasse
roupiller	grouiller	sale

b. Réécrivez le texte suivant dans un style familier puis dans un style soutenu.

Il arrêta sa voiture devant la maison des Berthaud. Quand il ouvrit la porte, il découvrit une pièce où régnait le plus grand désordre. Des vêtements sales traînaient un peu partout. La télévision faisait un bruit épouvantable. Un homme d'une quarantaine d'années dormait dans un lit au beau milieu de la pièce. Une femme d'âge indéfinissable faisait la cuisine. Jacques Berthaud était là. Il finissait de s'habiller et s'apprêtait à aller travailler.

SEQUENCE 2

Lexique et sémantique

Séance 1 : Lexique et vocabulaire

Objectif : distinction des rapports lexique / vocabulaire et considérations théoriques.

Lexique : Définition des concepts.

Lisons et découvrons :

« Le lexique est l'ensemble des mots d'une langue qui sont à la disposition du locuteur. Ce sont les mots qu'il peut, à l'occasion, employer et comprendre. Ils constituent son lexique individuel. » (1)

« Le lexique d'une langue est théoriquement illimité. On estime à 150 000 le nombre de mots contenus dans le Grand Larousse Encyclopédique. Pratiquement, l'individu ne connaît qu'une petite partie de ce vaste ensemble et il n'utilise qu'une partie de ce qu'il connaît quand il parle ou écrit. » (2)

(1) - Francis Vanoye, Expression et communication.

(2) - E. Genouvier – J. Peytard, Linguistique et enseignement du français.

Vocabulaire :

Le vocabulaire est l'ensemble des mots effectivement employés par le locuteur dans un acte de parole précis. Le vocabulaire correspond à l'utilisation par le locuteur d'un certain nombre de mots appartenant à son lexique individuel.

Ex :

L'inventaire des mots utilisés par un élève dans un exercice de rédaction constitue le vocabulaire employé à ce moment là, lequel ne représente qu'une partie de son lexique individuel.

Rapport lexique/vocabulaire :

Vocabulaire et lexique sont en rapport d'inclusion ; le vocabulaire est toujours une partie du lexique global. [...] L'enseignant ne perçoit jamais la totalité du lexique de son élève ; l'élève n'utilise jamais, dans ses actes de parole, la totalité de son lexique.

La richesse du vocabulaire est fonction de la richesse du lexique.

• La fréquence d'utilisation des mots :

- Les mots les plus courts sont plus fréquents. Les mots longs sont parfois raccourcis, par souci d'économie.

Ex : - *automobile* devient *auto* ;

- *cinématographie* devient *cinéma* ;

- *pneumatique* devient *pneu* ;

- *télévision* devient *télé*.

- Les mots les plus anciens sont plus fréquents.

Ex : *information* est plus fréquent que *informatique*.

- Les mots de la langue commune sont plus fréquents que les mots de la langue savante (termes scientifiques).

Ex : *alcoolique* est plus fréquent que *éthylique*.

- Les mots passe-partout ont plusieurs sens et sont plus fréquemment employés.

Ex : faire – dire – passer.

• Répartition des mots du lexique individuel (stock de mots que possède un individu) :

- 50 % de substantifs (noms) ;

- 25 % d'adjectifs ;

- 20 % de verbes ;

- 4,5 % d'adverbes ;

- 0,5 % de mots-outils (articles, prépositions, conjonctions).

• Pourcentage des mots utilisés dans les énoncés produits par l'individu :

- 50 % de mots-outils ;

- 20 % de substantifs ;

- 17 % de verbes ;

- 7,5 % d'adjectifs ;

- 5,5 % d'adverbes ;

On découvre que le locuteur n'utilise dans la communication orale ou écrite qu'une petite partie de son stock individuel.

Agissons :

Classez les mots des deux textes suivants selon leur catégorie grammaticale (noms, adjectifs, verbes, adverbes, mots outils). Calculez leur nombre respectif. Quelles conclusions pouvez-vous en tirer ?

Texte 1 :**LES SECRETS DE LA MÉMOIRE****Causes de l'oubli et conditions d'une bonne mémorisation**

La jolie mécanique du souvenir grince en bien des occasions. Pourtant, il faut distinguer les pertes de mémoire pathologiques, comme celles observées dans la maladie d'Alzheimer (appelée démence sénile), des « trous de mémoire », phénomène banal et sans gravité, qui touchent tout le monde et sont induits par un état de stress ou de fatigue. [...]

Les informations ont d'autant plus de chances d'être mémorisées « à vie » qu'elles obéissent à deux règles : la répétition (on n'oublie jamais que un et un font deux) et l'organisation. Les spécialistes pensent aussi que les souvenirs sont d'autant plus tenaces qu'ils sont associés à des émotions. Dans l'An-

tiquité, nos ancêtres l'avaient si bien compris qu'ils mutilaient des esclaves à l'occasion de contrats passés pour qu'ils se souviennent parfaitement des termes de l'accord !

« On oublie essentiellement pour trois raisons, résume Jocelyne de Rotrou : tout d'abord parce qu'une information ne nous intéresse pas, elle n'est pas utile. Aussitôt utilisée, elle tombe dans les oubliettes de la mémoire. Ensuite, on oublie ce qui nous dérange. Il y a blocage et inhibition, qui se traduisent par des trous de mémoire. C'est vrai pour une émotion intense, négative ou positive (une passion amoureuse par exemple), qui désorganise l'activité cérébrale et produit des perturbations chi-

miques importantes. Troisième raison, qui est peut-être la plus fréquente : l'information ayant été mal traitée, elle est mal restituée. Soit en raison d'interférences provenant d'apprentissages ultérieurs, soit à cause d'une réorganisation du stock mnésique¹, ou encore parce que les conditions de restitution des souvenirs sont trop différentes de celles qui existaient à leur acquisition. Toutes sortes de raisons sont encore responsables de l'oubli : des ratés toujours possibles de la mécanique cérébrale ou bien ces autres facteurs que sont l'alcool, le tabac, les toxiques et les maladies. »

RICA ETIENNE,
Ça m'intéresse, septembre 1992.

1. mnésique : de la mémoire.

Texte 2 :**DEUX MILLE ANS D'INTERPRÉTATION DES RÊVES**

Les Égyptiens et les Grecs de l'Antiquité ont été parmi les premiers à tenter de percer le mystère des songes. Pour eux, les rêves, les cauchemars sont des messages des dieux que seuls les prêtres ou les prêtresses peuvent décrypter. Ils y trouvent des prédictions pour l'avenir et des instructions pour leur comportement. Pendant tout le Moyen Âge et malgré l'interdiction de l'église catholique, on propose des « clefs des songes »,

petits livres qui donnent des traductions des rêves au premier degré. Par exemple, rêver d'un lion signifie la force.

Aux antipodes de ces naïves croyances, Sigmund Freud, en 1899, explique dans son *Interpretation des rêves*, que le rêve exprime un désir refoulé qui a son origine dans la sexualité infantile. Disciple de Freud, Carl Gustav Jung se démarque de son maître. Pour lui, le rêve révèle les grandes aspirations et les angoisses de la

société. Le symbolisme du rêve est davantage culturel qu'individuel.

Les neurologistes d'aujourd'hui ne rejettent pas l'interprétation freudienne mais ils expliquent que le rêve sert avant tout à traiter les informations accumulées pendant la journée, à constituer nos souvenirs et à nous débarrasser des acquisitions superflues. Sans cette reprogrammation permanente de notre cerveau, notre personnalité serait totalement effacée par la famille et la société.

D'après Ça m'intéresse, décembre 1993.



Henri Rousseau (dit le Douanier),
La Charmeuse de serpent, 1907,
musée d'Orsay.

Séance 2 : La sémantique

Objectif : composer des ensembles de mots et interpréter leurs rapports de sens dans un contexte donné.

Définition :

La sémantique est l'étude du sens des mots. Il existe de nombreux aspects du sens des mots.

Ex : - l'aspect cognitif (connaissance objective) ; c'est la dénotation.
- l'aspect affectif (expérience et sentiments personnels) ; c'est la connotation.

Les champs sémantiques

Le champ sémantique est l'ensemble des sens qu'un mot peut prendre dans différents contextes. Il faut pour cela relever tous les exemples d'emploi de ce mot sans les séparer de leur contexte.

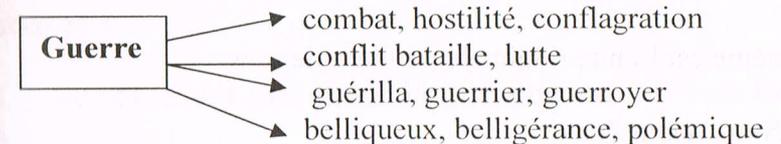
Ce mot est le **centre** du champ sémantique.

Ex : Le champ sémantique du mot *guerre* comprend :

- 1- les synonymes : combat, hostilité, conflagration... ;
- 2- les hyperonymes : conflit (la classe ou le générique) ;
- 3- les hyponymes : bataille, lutte... ;
- 4- la famille lexicale : guérilla, guerrier, guerroyer... ;
- 5- Les mots provenant de radicaux de même sens : belliqueux, belligérance, polémique.

A noter que les antonymes (contraires) sont exclus du champ sémantique.

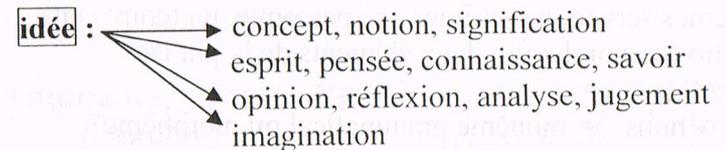
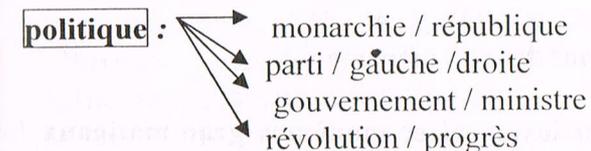
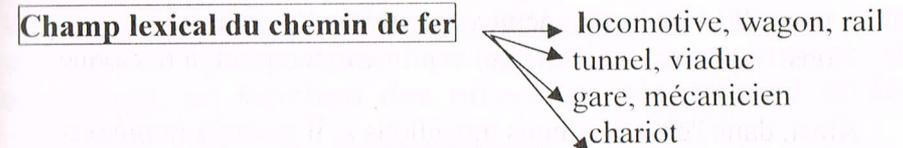
On peut représenter ainsi le champ sémantique du mot *guerre* :



Les champs lexicaux :

Ce sont des ensembles de mots qui se rapportent à un même domaine, une même discipline, une même notion.

Ex : Le vocabulaire du chemin de fer



L'étude du sens :

Le monème est l'unité minimale porteuse de sens.

Ex : Nous travaillons

Nous = sens de je + tu + pluralité ; donc nous est un monème.

Travaillons = travaill + ons

Le mot *travaillons* se compose donc de deux monèmes :

- travaill = monème 1 ;
- ons = monème 2.

- t ravaiill → monème qui exprime l'action ;
- ons → monème qui exprime le temps et la personne.

Ainsi, dans l'énoncé « nous travaillons », il y a trois monèmes :

Nous	+	travaill	+	ons
↓		↓		↓
Monème		monème		monème

Monèmes lexicaux (ou lexèmes) et monèmes grammaticaux (ou morphèmes) :

Les lexèmes expriment un sens : une action, un état, une qualité, etc.
 Les morphèmes servent à exprimer une personne, un temps, un rapport spatio-temporel entre deux éléments de la phrase.

- Ex :**
- nous = monème grammatical ou morphème
 - travaill = monème lexical ou lexème
 - ons = monème grammatical ou morphème

Retenons :

Le monème est une unité linguistique qui a une forme et un sens.

Les mots grammaticaux sont appelés monèmes grammaticaux ou morphèmes. Leur nombre est limité et il n'y a plus création de nouveaux morphèmes.

Ex : Je, à, l', les, -ent, -s, -x, -aient, ces, de, qui, lequel, au, si, et, aussi, ainsi, etc.

Les mots lexicaux ou radicaux sont appelés monèmes lexicaux ou lexèmes.

Ex : chant, meuble, cahier, marche, liberté, seau, malade, grand, beau, emploi, amour, écout-, sorti-, promen-, etc. sont des monèmes lexicaux ou lexèmes. Leur nombre n'est pas limité parce que l'on en crée constamment de nouveaux, en fonction des nouvelles découvertes et des nouvelles théories.

Pour la linguistique moderne, le "mot" est un terme vague, imprécis, difficile à définir. On lui préfère l'emploi du terme monème qui désigne non pas une unité graphique mais une unité de sens.

Le monème est un signe linguistique ; en tant que tel, il est pourvu d'un signifiant (sa), qui désigne sa forme (contenu graphique ou phonique), et d'un signifié (sé), qui désigne son sens (contenu sémantique).

Ex : Travail/ons !

Le monème lexical	travaill- : _____	sa : [travail]
(Lexème)	_____	sé : action, exercice

Le monème grammatical	-ons _____	sa : [õ]
(Morphème)	_____	sé : je + tu + il... je + vous etc.

L'étude du sens (ou signifié = sé) :

Le monème "chaise" est un lexème dont le sens donné par dictionnaire est le suivant :

- Chaise :
- 1- pour s'asseoir
 - 2- pour une personne
 - 3- quatre pieds
 - 4- avec dossier

On découvre que le sens du lexème "chaise" est constitué de quatre éléments qu'on appelle "sèmes".

La somme de ces sèmes est appelée sémème.

Retenons :

Sens de chaise =

- Sème 1 (s1) : pour s'asseoir
- Sème 2 (s2) : pour une personne
- Sème 3 (s3) : quatre pieds
- Sème 4 (s4) : avec dossier

Sens = s1 + s2 + s3 + s4 + ... (= sémème)

Ex : Ils dorm/aient

Le sens du morphème **ils** se compose des sèmes suivants :

- Sémème de **ils**
- S1 = 3^{ème} personne / masculin
 - S2 = Pluriel
 - S3 = Personnes absentes

Le sens du morphème **-aient** est formé par les sèmes :

- Sémème de **-aient**
- S1 = 3^{ème} personne
 - S2 = pluriel
 - S3 = action inaccomplie (non achevée)

Agissons

1. Utilisez le dictionnaire pour trouver les sèmes des mots ou monèmes suivants:

- automobile = S1----- S2 ----- S3 -----
- bicyclette =.....
- boulevard =.....
- rue =.....

2. Trouvez le champ lexical des domaines suivants :

Ex : Ecole = classes, cour, tableau, manuels, enseignant, directeur, inspecteur, programmes, craie, élèves, etc.

- Banque :.....
- Aéroport :.....
- Démocratie :.....
- Justice :.....

3. Quel mot n'a rien à faire dans les ensembles suivants ?

Ex : corbeau, crevette, poule, dindon, canard.

Réponse : crevette (parce qu'il ne désigne pas un oiseau).

- Cheval, chapeau, poulain, jockey, équitation.
- Crayon, stylo, écrire, écrivain, assiette.
- Parler, bavard, voix, éloquent, voie.
- Maison, habiter, chalet, soleil, logement.
- Frère, cousine, grand-père, capitaine, père.
- Armoire, grippe, meuble, lit, table, déménager.

4. Cherchez des mots qui appartiennent au vocabulaire de la science et de la technique (niveau soutenu) et qui sont synonymes des mots ou expressions suivants (utilisez le dictionnaire) : colonne vertébrale, nombril, ovule, anormal, cure de sommeil, rhume, jaunisse, mal de tête, mal de bouche, soins de la chevelure, tout-puissant, médecin généraliste.
5. Sur le même modèle des récits suivants, choisissez une courte histoire à faire raconter en trois niveaux (standard, soutenu, familier).

Exercice

Cet exercice est un exercice de style. Il s'agit de faire raconter une histoire par trois personnages différents, chacun s'exprimant au niveau de langue qui lui est propre.

On donne ici l'exemple d'un fait divers raconté par la victime, M^{me} Bille, une femme d'un certain âge, bon chic bon genre et un peu vieille France, qui porte plainte au commissariat. Suit la déposition du témoin, un jeune homme au langage peu châtié, et le rapport, aussi neutre et objectif que possible, qu'en fait le policier.

On pourra bien sûr lire aux élèves quelques textes des *Exercices de style* de R. Queneau pour leur montrer ce qu'on attend d'eux.

Dans les trois textes proposés ci-dessous, on a essayé de ne faire varier que les mots, en gardant grosso modo la structure des phrases. Le professeur choisira une courte histoire qu'il fera raconter à plusieurs niveaux de langue en s'aidant du *Robert méthodique* (exercice écrit qui demande du temps).

Récit de M^{me} Bille :

À deux heures sonnantes, je sortais d'un établissement de restauration où j'avais dégusté un remarquable tournedos accompagné de pommes vapeur, et déambulais paisiblement dans la rue, lorsqu'un fâcheux, arborant un inénarrable couvre-chef, descendit de bicyclette et me saisit si rudement par le bras qu'il s'en fallut de peu que je ne tombe. Il m'enjoignit de lui remettre l'argent que je portais par devers moi mais je m'y refusai. Je lui demandai s'il était atteint de désordres mentaux et le priai de cesser de m'importuner. Ma réplique lui parut fort cocasse. Il se gaussa de moi. Je lui appliquai alors un tel soufflet qu'il en resta frappé de stupeur et ne déroba même pas mon réticule, que je serrai contre mon cœur.

Témoignage du jeune homme :

À deux plombs pétantes, la bonne femme sort d'un restau où elle avait bouffé une super bidoche avec des patates à l'eau et se balade peinarde dans la rue. Alors, un emmerdeur, avec un galure pas possible, descend de sa bécane et la chope par le bras. Elle manque de se casser la figure. Il lui dit de lui filer le fric qu'elle a sur elle, mais elle (ne) veut pas. Elle lui demande s'il est cinglé, et lui dit de lui foutre la paix. Sa réponse a l'air de le faire marrer. Il se fout d'elle. Alors, elle lui flanque une telle beigne que le mec en reste baba, et (ne) lui fauche même pas le petit sac qu'elle serre sur son palpitant.

Rapport du policier :

À quatorze heures précises, M^{me} Bille sortait d'un restaurant où elle avait mangé un très bon steak et des pommes de terre à l'eau et se promenait tranquillement dans la rue quand un individu portant un curieux chapeau, est descendu de son vélo et l'a attrapée si brutalement par le bras qu'elle a failli tomber. Il l'a sommée de lui donner l'argent qu'elle avait en sa possession, mais elle a refusé. Elle lui a demandé s'il était tju et lui a dit de la laisser tranquille. La réponse de la dame lui a semblé très drôle. Il s'est moqué d'elle. Elle lui a alors donné une telle gifle qu'il en est resté ebahi et ne lui a même pas volé le petit sac qu'elle tenait serré contre sa poitrine.

Séance 3 : La synonymie

Objectif : étude du sens dans les relations de similitude qu'entretiennent les mots entre eux.

Lisons et découvrons :

On appelle synonymes des mots de même catégorie grammaticale qui ont le même sens ou un sens proche. Il s'agit de mots différents par leurs signifiants (phonie/graphie) mais qui sont équivalents au plan sémantique (sens).

Un même signifié peut se réaliser dans des signifiants différents.

Ex : - distinguer et différencier ;
- imprévu, inattendu, inopiné.

Peut-on parler de véritables synonymes ?

Oui, si les mots synonymes peuvent se substituer (se remplacer) l'un à l'autre dans n'importe quel contexte (phrases, paragraphes, textes, situations de communication). Mais cela est tellement rare que l'on peut dire qu'il n'y a pas de vrais synonymes.

Ex : battre et frapper :

Ces deux verbes peuvent être synonymes dans ce contexte : battre/frapper quelqu'un. Mais ils ne le sont plus par exemple dans le contexte : battre un tapis, où frapper ne peut pas remplacer battre (on ne dit pas "frapper un tapis").

Les linguistes préfèrent parler dans ce cas de parasynonymes (presque synonymes).

Grille sémique des synonymes :

Entre deux ou plusieurs synonymes, il y a toujours des éléments de sens communs et des nuances (légères différences) qui apparaissent dans les différents contextes variés où ces synonymes sont employés. C'est la grille sémique qui permet de rendre compte de ces différences.

Ex : grille sémique des synonymes : honoraires, traitement, gages, solde.

	Salaire	Professions libérales	Gens de maison	Fonctionnaires	Militaires
Honoraires	+	+	-	-	-
Gages	+	-	+	-	-
Traitement	+	-	-	+	-
Solde	+	-	+	+	+

Retenons :

Il n'existe pas des véritables synonymes. La liste de mots équivalents que donnent certains dictionnaires ne contient que des synonymes virtuels.

Seuls des emplois variés rendent compte de différences de sens qui existent entre les synonymes.

Agissons :

1. Inventez les contextes qui conviennent pour faire apparaître la synonymie des couples suivants et les différences.

Ex : Beau / joli

- Une belle femme (sentiment d'admiration). } Synonymes
- Une jolie femme (agréable à voir).

- halte/station
- figure/visage
- goûter/apprécier
- conduire/diriger

2. Lequel des deux adjectifs proposés convient avec les mots ou expressions qui suivent ?

- **Périlleux/dangereux** : un individu, une zone, une entreprise, un poisson, un animal, une route, une situation.

- **Léger/anodin** : un repas, une blessure, une critique, une punition, un personnage, un événement.

Content/satisfait :

--- des autres ; --- de soi même ; --- de votre travail ; --- que vous soyez venu ce soir ; --- de sa personne ; un désir ---- ; ---- ou remboursé ! Je suis --- que ça marche ; il se déclare ----- de mon travail ; il est ----- de me voir.

3. Remplacez "faire" par le synonyme qui convient dans les phrases suivantes :

Le maçon fait des maisons. Nous avons fait une erreur. Ce mur fait six mètres de haut. Cet écrivain vient de faire un nouveau roman. Il a fait un scandale chez le commerçant. Il fait vieux pour son âge. Le vent se faisait plus fort. Il ne s'en fait pas, celui-là. Deux et deux font quatre. Ne t'en fais pas, cela s'arrangera.

4. **Même exercice :**

Remplacez les verbes ou toute l'expression par le synonyme qui convient :

- donner un coup de main
- mettre la main sur un trésor
- se faire la main (apprenti)
- prendre l'affaire en main

Séance 4 : L'homonymie

Objectif : étude des rapports qu'entretiennent les mots au niveau de forme (même phonie et/ou même graphie).

Lisons et découvrons :

Sont appelés homonymes des mots qui ont la même prononciation ou la même orthographe mais des sens différents.

Les mots qui ont la même orthographe sont des homographes existe des homographes qui n'ont pas la même prononciation : ce sont pas des homonymes.

Ex : reporter : nom masculin (journaliste)
reporter : verbe

- **Les homographes et les homophones :**

Les homographes sont des mots qui s'écrivent de la même manière mais ont des sens différents.

Les homophones sont des mots qui se prononcent de la même manière mais ont des sens différents.

Ex. d'homophones :

Ver : une volée de bois vert
Verre : un verre de cristal
Ver : un ver de terre amoureux
Vers : les octosyllabes sont des vers de huit syllabes
Vers : les invités se dirigent vers le salon
Vair : Cendrillon avait perdu sa pantoufle de vair.

Agissons

1- En vous servant d'un dictionnaire, montrez la différence entre ces noms homonymes en les employant dans des phrases différentes :

- dessin/dessein
- porc/pore /port
- fond/fonds
- pou/pouls

2- Montrez que chacun des mots suivants correspond à deux homonymes au moins. Précisez le sens de chaque homonyme et employez-le dans une phrase : affection ; meule ; souci ; dauphin ; coco.

3- En jouant sur les homonymes, on peut construire des poèmes ou de petites histoires comme celle-ci :

Ex. 1 : Le chevalier maure dit à son cheval : "Si tu mords ton mors, tu es mort."

Ex. 2 : Il était une fois, dans la ville de Foix, une marchande de foie qui vendait du foie et qui disait : « Ma foi, c'est bien la première fois que je vends du foie dans la ville de Foix ».

4. Dictée de contrôle (à faire en groupe) :

L'aire d'atterrissage est libre. Le médecin lui a conseillé de changer d'air. On manque d'air ici ! Quelle tête en l'air ! L'ère chrétienne débute avec la naissance du Christ. Il a l'air d'une fille. Elle fredonne un air à la mode. C'est un pauvre hère. Les aiglons dorment dans l'aire.

Séance 5 : L'antonymie (les mots contraires)

Objectif : étudier et employer les antonymes dans le discours.

Lisons et découvrons :**Définition du dictionnaire de linguistique (J. Dubois)**

« Les antonymes sont des unités dont les sens (signifiés) se contraignent. »

La notion de "contraire" est un rapport avec les termes "complémentaire" (Ex : male /femelle) et de réciproque (Ex vendre/acheter). »

- **Les contraires complémentaires :**

Garçon et filles sont des contraires complémentaires qui s'opposent au niveau du sexe ; ils correspondent aux deux éléments du genre (masculin et féminin).

Ex : homme/femme

- **Les contraires réciproques :**

Vendre et acheter sont des contraires réciproques qui expriment des actions simultanées impliquant deux individus : quand il y en a un qui vend, il y en a automatiquement un autre qui achète : « A vend un portable à X » implique que « X achète un portable à A ».

Ex : donner et recevoir

- **Les antonymes :**

Ex : chaud et froid sont de vrais contraires, ils sont appelés antonymes.

Les antonymes admettent toutes les marques de degré.

Ex : plus grand / moins grand / assez grand / très grand
plus petit / moins petit / assez petit / très petit.

- **La négation syntaxique (grammaticale) peut aussi servir à exprimer le contraire d'un mot :**

Ex : Il est correct / Il n'est pas correct.

- **L'antonymie lexicale :**

Ex : Il est intelligent / Il est bête, sot, stupide

- **Antonymie par préfixation (utilisation d'un préfixe négatif) :**

Ex : Il est intelligent / il est inintelligent = **in** préfixe négatif

- Choisir la violence
- Choisir la **non**-violence

- Organiser la production
- **Dés**organiser la production

Agissons

1- Reliez chaque mot de la 1^{ère} série à l'antonyme de la 2^{ème} série qui lui correspond et employez chacun d'eux dans une phrase.

A – précoce ; généreux ; béni ; d'abord ; relever ; améliorer ; honnête homme ; travailler ; savant ; important ; intéressant ; pacifiste.

B – accessoire ; belliciste ; tardif ; crapule ; se reposer ; abaisser ; ignorant ; détériorer ; maudit ; ennuyeux ; avare ; enfin.

2- Remplacez les mots soulignés par un mot de sens contraire :

Depuis deux ans, tu as engraissé. Ce long discours avait agité l'assemblée. L'accusé est condamné. Vous apportez les légumes. Le navire va appareiller. Par chance, il faisait encore jour. Il a refusé la subvention. Tu peux attacher ton chien ?

3- Les mots suivants sont construits avec un préfixe négatif. Indiquez ceux dans lesquels la suppression de ce préfixe n'est pas possible : indifférent ; invisible ; inquiet ; immanquable ; imbuvable ; désenfler ; dédaigner ; inexpérimenté ; infirme ; invariable.

4- Exprimez le contraire de chacune de ces phrases par la négation syntaxique puis par la négation lexicale.

Ex: j'approuve sa conduite / je n'approuve pas / je désapprouve

Cette robe est belle. J'aime la soupe aux choux. Ma tante mettait son chapeau. Elle a réussi, tant mieux ! L'avare enterre son trésor. Il fait chaud. Je trouve cette solution raisonnable. Je vous conseille de partir. Il a trouvé un guide expérimenté.

SEQUENCE 3

Les modèles d'analyse grammaticale

Séance 1 : Définir et identifier les différents modèles de description grammaticale de la langue.

La grammaire : notions

Lisons et découvrons : Dictionnaire de linguistique, (J. Dubois).

« Le terme de grammaire a plusieurs définitions selon les théories linguistiques ; on peut en retenir quatre principales :

1- La grammaire est la description complète de la langue, c'est-à-dire des principes d'organisation de la langue.

Elle comporte plusieurs parties :

- une phonologie (étude des phonèmes et de leurs règles de combinaison) ;
- une syntaxe (règles de combinaison des monèmes et morphèmes et des syntagmes) ;
- une lexicologie (étude du lexique) ;
- une sémantique (étude des sens des mots et de leurs combinaisons).

2- La grammaire est la description des morphèmes grammaticaux (articles, conjonctions, prépositions, pronoms, etc.) et des lexèmes ou monèmes lexicaux (noms, verbes, adjectifs, adverbes) et l'étude de leurs combinaisons pour former des mots ou des phrases (syntaxe). En ce cas, la grammaire s'oppose à la phonologie (l'étude des sons et de leurs règles de combinaison). On peut l'appeler morpho-syntaxe.

3- La grammaire est la description des seuls morphèmes ou mots grammaticaux (articles, conjonctions, prépositions, pronoms, etc.), en excluant les lexèmes ou monèmes lexicaux (c'est-à-dire les noms, adjectifs, adverbes, verbes). Elle décrit les règles qui régissent le fonctionnement des morphèmes ou mots grammaticaux dans la phrase.

Ainsi, la grammaire ne s'intéresse qu'à la syntaxe et s'oppose à la phonologie et au lexique.

4- En linguistique générative, la grammaire d'une langue est un modèle de la compétence idéale de sujets parlant une langue. Elle est formée de trois parties :

- une composante syntaxique : système des règles définissant les phrases permises dans une langue ;
- une composante sémantique, système des règles définissant le sens des phrases générées ou produites ;
- une composante phonétique et phonologique : système des règles réalisant en une séquence de sons les phrases générées par la syntaxe.

Documents supports :

Pour un complément de lecture sur les différents courants ou écoles de linguistique et de grammaire, lisez les extraits suivants provenant d'ouvrages de linguistique et de didactique.

Support 1 :

Source : Dictionnaire de didactique des langues, R. Galisson et D. Coste, pp. 253-257.

Grammaire, n. f.

Ce mot très courant est délicat à définir parce que ses emplois sont aussi flous que multiples, surtout en méthodologie de l'enseignement des langues. Nous ne chercherons pas ici à faire l'inventaire de toutes ses acceptions, nous ne retiendrons que les suivantes :

1. Description du fonctionnement général d'une langue maternelle.
 2. Description de la morphologie et de la syntaxe d'une langue naturelle.
 3. Discipline étudiant les règles de fonctionnement ou d'évolution de toute langue naturelle.
 4. Ensemble de prescriptions normatives régissant certaines zones et certains détails de l'usage linguistique, et jouant un rôle de discrimination sociolinguistique.
 5. Système formel construit par le linguiste pour établir un mécanisme susceptible de produire des phrases considérées comme grammaticales par les locuteurs d'une langue.
 6. Système intériorisé par le locuteur-auditeur d'une langue et lui permettant de produire et de comprendre les phrases de cette langue.
- Les acceptions 1 à 5 sont relatives à des entreprises d'ordre métalinguistique (il s'agit toujours d'un discours sur le langage humain en général ou sur telle langue naturelle en particulier). L'acception 6 réfère à la base même de ce que les grammairiens et linguistes cherchent à décrire, à codifier ou à simuler. Mais cette dernière acception est plus rarement attestée ; elle correspond à ce que CHOMSKY appelle non pas *grammaire* (terme qu'il réserve à la description donnée par le linguiste), mais compétence du sujet parlant.

► Compétence.

Les diverses acceptions du mot *grammaire* peuvent aider à rendre compte d'oppositions plus ou moins fréquemment utilisées telles que : grammaire / linguistique ; grammaire normative / grammaire descriptive ; grammaire implicite / grammaire explicite ; grammaire / vocabulaire ; grammaire active / grammaire passive, qu'on s'efforcera de caractériser rapidement.

- **Grammaire / linguistique ; grammaire normative / grammaire descriptive** : la linguistique appliquée a souvent opposé grammaire et linguistique ou encore grammaire nor-

La grammaire normative

Lisons et découvrons :

Dans *Le bon usage* de M. Grevisse, on peut lire ceci p. 71:
 " Les mots du français peuvent être rangés en neuf parties du discours qui sont : le nom, l'article, le pronom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, la préposition, la conjonction et l'interjection".

On peut lire également :

*Le nom sert à désigner, à "nommer" les êtres et les choses.
 Le verbe exprime en général une action ou un état.
 La phrase est un assemblage logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet.*

On découvre tout de suite que les notions de monèmes et de morphèmes, qui sont des signes pourvus d'une forme et exprimant une unité de sens, se confondent ici avec le terme vague et imprécis de mot, employé par Grévisse.

De même, la définition de la phrase que donne *Le Bon usage* ne rend pas compte de la notion de système ou structure, où les signes entretiennent des relations d'interdépendance aux plans syntaxique et sémantique.

- Exemples d'analyse grammaticale traditionnelle (grammaire normative)

Ex : La fille du voisin accompagne mon fils à l'école.

la : article défini, se rapporte au nom fille, féminin singulier.
fille : nom commun, sujet du verbe accompagne.
du : article défini contracté, se rapporte au nom "voisin".
voisin : nom commun, masculin singulier, complément du nom fille.
accompagne : verbe accompagner, 1^{er} groupe, temps présent, mode

tous : adjectif indéfini, se rapporte au nom jour, masculin pluriel.
les : article défini, se rapporte au nom jour, masculin pluriel.
mon : adjectif possessif, se rapporte à fils, masculin singulier.
fils : nom commun, masculin singulier, C.O.D du verbe accompagne
à : préposition
l' : article défini élide, se rapporte à école, féminin singulier.
école : nom commun, féminin, singulier, complément circonstanciel de lieu du verbe accompagne.

Nous découvrons que cette analyse ne décrit pas les groupes de la phrase dans leurs relations syntagmatiques.

Les constituants de la phrase formés de syntagmes ou de groupes et entretenant des relations de combinaison morphosyntaxiques ne sont pas analysés en tant que tels.

La grammaire normative considère la langue comme un assemblage de mots organisé grammaticalement et logiquement pour exprimer du sens. La description ne tient pas compte de la notion de structure ou système.

L'analyse présentée ci-dessus montre une déstructuration des systèmes de signes (groupes ou syntagmes). Les mots sont analysés un par un, isolément, ne donnant pas lieu à une étude des syntagmes dans leurs combinaisons et interrelations.

Retenons :

La grammaire normative considère la phrase comme une suite de mots à décrire isolément dans leurs fonctions.

La grammaire structurale considère la phrase comme un ensemble, un système structuré dans lequel les syntagmes ou groupes doivent être analysés dans leurs rapports de combinaison.

Séance 3:

Les grammaires génératives et transformationnelles

Objectif : définir les principes de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky.

Les grammaires génératives

Lisons :

* Définition du concept de générativisme :

La grammaire est, selon Chomsky, un mécanisme qui permet de générer des phrases, c'est-à-dire de les former à partir de règles de combinaison que l'on peut décrire.

Toute phrase peut donc être décrite en utilisant les symboles étudiés dans les pages précédentes.

Ex : Les élèves révisent leurs leçons.

$P \longrightarrow GN + GV$
 $GN \longrightarrow \text{Dét} + N$
 $GN \longrightarrow V + GN$

On peut générer, à partir de ce noyau ou modèle, un très grand nombre de phrases.

Ex : La mère / fait la cuisine.

Le père / regarde la télévision.

Le ministre / prononce un discours.

Chaque phrase ainsi obtenue est grammaticale.

Noam Chomsky, linguiste américain dont le premier ouvrage important, *Structures Syntactiques*, paraît en 1957 (traduction française aux éditions du Seuil en 1969), ne rejette pas les acquis de ses prédécesseurs ou contemporains mais il montre les limites de la grammaire structurale.

C'est ainsi que, à une grammaire statistique, va succéder une grammaire plus dynamique.

Les structures profondes selon Chomsky

La quasi infinité des phrases du français produites par un locuteur francophone sont réalisées à partir d'un nombre limité de modèles, de types de phrases noyaux.

La phrase noyau (rappel) :

$P \longrightarrow GN + GV$

Ex : L'élève/ écoute le professeur
 \underline{GN} \underline{GV}

Contenu de la grammaire générative et transformationnelle :

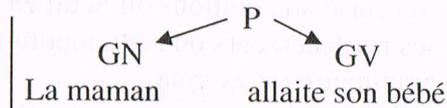
Un ensemble fini (limité) de règles permettent de générer toutes les phrases noyaux d'une langue donnée : ce sont, comme nous l'avons déjà vu, les règles concernant les lois de combinaison sur l'axe horizontal (syntagmatique) et celles commandant les choix sur l'axe vertical (paradigmatique).

Un ensemble fini de règles de transformation permettent de produire une infinité de phrases grammaticales à partir de ces phrases noyaux.

Comme nous l'avons déjà vu, la description structurale des phrases produites peut se faire à l'aide d'une formalisation propre à Chomsky : c'est le schéma ou graphe ayant la forme d'un arbre renversé et qu'on appelle arbre ou indicateur syntagmatique.

Ex : La maman / allaite / son bébé.

P → GN + GV
 GN → La maman
 GV → allaite son bébé



Compétence et performance :

Pour Chomsky, « tout sujet adulte parlant une langue donnée est à tout moment capable d'émettre spontanément ou de percevoir et de comprendre un nombre infini de phrases que, pour la plupart, il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant. »

La compétence linguistique d'un sujet se définira comme l'ensemble des aptitudes acquises depuis sa plus jeune enfance et qui lui permettent, au niveau de la performance, d'énoncer et de comprendre un ensemble infini de phrases de sa langue maternelle.

Au niveau de la compétence linguistique, on parle de structures profondes (phrases noyaux) mises en œuvre inconsciemment par le locuteur.

Au niveau de la performance, c'est-à-dire de la réalisation, on parle de structures de surface, à travers lesquelles se manifestent les structures profondes, et qui correspondent aux phrases effectivement produites par le locuteur.

Générer, c'est donc produire, à partir d'un certain nombre de modèles intériorisés (des règles implicites), des phrases grammaticales – c'est-à-dire acceptables – en nombre illimité.

La grammaire implicite (non consciente) :

On parle de grammaire implicite quand l'apprenant n'entre pas en contact avec les règles mais seulement avec des modèles de phrases qu'il va imiter. Dans ce cas, il n'y a pas de théorie mais uniquement

La grammaire explicite (consciente) :

L'écrit étant plus complexe que l'oral, tant au niveau de la syntaxe que de la morphologie, l'apprenant a besoin, pour accéder à la compréhension et à la production écrite, d'accéder à une grammaire consciente, c'est-à-dire à l'explicitation des règles.

Les grammaires transformationnelles :

Lisons et découvrons :

Définition du concept de transformation

Il s'agit de l'analyse du procédé qui permet de passer de la structure profonde à la structure de surface, c'est-à-dire la phrase telle qu'elle est réalisée par le locuteur.

La grammaire transformationnelle rend compte de la grande variété des transformations grammaticales que l'on peut appliquer à la phrase noyau ou structure profonde.

Ex : transformation passive, négative, interrogative, etc.

Ces transformations entraînent au niveau de la phrase de base des opérations :

- de déplacement de lexèmes ou de morphèmes ;
- de permutation ;
- d'enchâssement (expansion, subordination) ;
- de substitution (remplacement) ;
- d'addition.

Ex :

La route provoque des accidents

La route glissante provoque des accidents

La route qui devient glissante provoque des accidents

Des accidents sont provoqués par la route glissante.

Retenons :

Structure profonde : GN + GV (La route provoque des accidents.)

Structure de surface : les différentes transformations de la phrase de départ.

Types de phrases :

1- Les types obligatoires :

- Ex: 1- Vous écoutez la radio. —> Type déclaratif
2- Parlez-vous anglais ? —> Type interrogatif
3- Vous chantez ! —> Type exclamatif
4- Fermez la porte ! —> Type impératif

2 -Les types facultatifs :

- a- Il ne parle pas. —> type négatif
b- Un suspect est arrêté par la police. —> type passif
c- Saïd, lui, aime la lecture. —> type emphatique

(N.B. L'emphase est un procédé d'insistance qui fonctionne par la mise en relief d'un élément de la phrase).

Conditions d'emploi :

Dans un même énoncé linéaire, il ne peut y avoir qu'un seul type obligatoire.

Ex : Il frappe à ma porte. (phrase déclarative)

Un type obligatoire ne peut être associé dans le même énoncé à un autre type obligatoire ; dans l'exemple précédent, on ne pourrait pas ajouter l'interrogatif, l'impératif ou l'exclamatif.

Par contre, les trois types facultatifs peuvent s'associer librement avec chacun des types obligatoires, à condition qu'il n'y ait pas de contraintes qui les en empêcheraient, par exemple : un verbe intransitif n'est pas compatible avec le passif, un verbe à la troisième personne n'est pas compatible avec l'impératif, etc.

Ex :

- Emphase + négatif + déclaratif : C'est toi qui parles.
- Négatif + interrogatif : Ne vas-tu pas au travail ?
- Emphase + interrogatif + passif : Est-ce vous qui avez été agressé par un voyou ?

Agissons

1- Dans les phrases suivantes, ne gardez que le plus petit nombre de mots pour constituer une phrase minimale, composée des deux constituants uniquement (GN + GV).

Ex : Les élèves écoutent en silence, les yeux fermés, tous les bruits qui proviennent de l'extérieur de la classe.

Les élèves / écoutent les bruits. (Phrase minimale)
GN Sujet + GV (V + C.O Direct)

- Sur le tableau mural, un élève dressera la liste des objets et instruments, en leur attribuant un numéro.
- Pour affiner leur l'oreille, le professeur d'enseignement musical met les élèves en présence de tout ce qui peut produire sons et bruits.
- L'équipe de France a perdu contre l'équipe du pays de Galles le samedi 25 mars, par 20 points à 6, dans le tournoi des Cinq Nations.